



## DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-856 - B-1180 Bruxelles – Belgique

www.davidts.com - info@davidts.com

représenté par son gérant, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : HOTEL applique tête de lit sur mesure
- code de fabrication numéro : 1295
- groupe de la *Lighting Collection* : Appliques murales avec spot et/ou abat-jour,

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est prévu pour être équipé d'une ampoule à visser (type E27) MAXIMUM 40W, 220-240V et d'un abat-jour en tissu contrecollé sur du PVC,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
  - la douille E27 fileté avec bague 4A/250V T190°C,
  - la LED, 350 mA – 2700°K, avec câble téflon 1x0,50mm<sup>2</sup>,
  - le convertisseur pour LED 14/230V – 50/60Hz – 350mA,
  - le câble PVC avec double isolation H03 VVH 2F section 2x0,50mm<sup>2</sup>,
  - le câble téflon 1x0,75mm<sup>2</sup>,
  - les 2 interrupteurs à levier 2A – 250V,
  - la patte pour y raccorder la terre, vissée à la patère de fixation murale,
  - les connexions intérieures,
  - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est livré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
  - La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,
  - La Directive 2014/30/UE - Compatibilité électromagnétique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
  - Les Normes EN-60.598 - Luminaires.

en conclusion,

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 10 janvier 2022, date de la mise sur le marché de ce luminaire.



## DECLARATION DE CONFORMITE CE A L'ESSAI AU FIL INCANDESCENT

Le fabricant,  
DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-856 - B-1180 Bruxelles – Belgique  
www.davidts.com - info@davidts.com  
représenté par son gérant, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE à l'essai au fil incandescent est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient à l'abat-jour décrit ci-après :

- référence : abat-jour HOTEL sur mesure
- code de fabrication numéro : à préciser
- groupe de la *Lighting Collection* : Abat-jour d'appliques murales,

déclare que pour l'abat-jour :

L'essai au fil incandescent est applicable car celui-ci est entièrement constitué de tissu contrecollé sur du PVC.  
Un rapport d'essais est annexé à la présente déclaration (VPP/Laboratoires Pourquoiery  
réf. # LP01648 / P070033/0 du 3 avril 2008).

La matière pour l'abat-jour satisfait aux essais relatifs aux risques de feu définis dans la norme  
EN-60.695-2-1.

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 10 janvier 2022, date de la mise sur le marché de ce luminaire.